

## COMMISSION DE SELECTION DU 24 MAI 2016

### SECTION MONITEURS EDUCATEURS

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 20 juin 2007 fixant les modalités de sélection et de formation des **MONITEURS EDUCATEURS**

#### FORMATION INITIALE (VOIE DIRECTE) :

##### SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2016-2017, par ordre alphabétique :

BAYOL Lucile  
BLANCHARD Elisa  
BOSSY Fiona  
BOUCHET Morgane  
DAVID Dorian  
DESDEVISES Aurélie  
DIAS CORREIA Anne-Laure  
DUMAS Céline  
EXBRAYAT Morgane  
GALATAUD Mélodie  
GUERUT Laurine  
LAHCENE M. Claire  
LELONG Léa  
LENOIR Margaux  
LOUIS Mélanie  
MANGE Laurianne  
MONDIN Charlotte

MOREAU Camille  
NEGRAUD Sabrina  
NICOLAÏ Léa  
PENAUD Nathan  
PEYRAT Sabrina  
PONNAU Alison  
POTIN Coline  
POUGET Ophélie  
RICHARD Christophe  
RIGAL Eva  
ROSSIN Camille  
ROULET Jean-Etienne  
SANCHEZ Maribel  
TAHRATI Tessadite  
VIGUIER Laurie  
VIRALES Madison

#### SONT ADMIS en LISTE SUPPLEMENTAIRE (EN CAS DE DEFECTION DE LA LISTE PRINCIPALE) ET UNIQUEMENT pour la rentrée scolaire 2016-2017, par ordre de classement :

LS N° 1 : BRABANT Maëlle  
LS N° 2 : DUMONT Justine  
LS N° 3 : PIALAT Pierre Edouard  
LS N° 4 : VINCENT Estelle  
LS N° 5 : BOURA Saandati  
LS N° 6 : BOUCHERON Stéphane  
LS N° 7 : MORICET Tiffany  
LS N° 8 : LOULIER Valentin  
LS N° 9 : GAZZIOLA Grégory  
LS N° 10 : LAVERGNE Camille  
LS N° 11 : SUZANO Manon  
LS N° 12 : GOMICHOON Mélanie  
LS N° 13 : BRILLEAUD Virginie  
LS N° 14 : TOUZE Aurélie  
LS N° 15 : SAMMUT Maëva  
LS N° 16 : MATHIEU Lucie

LSN° 17 : GAILLARD Manon  
LS N° 18 : JEUDY M. Cécile  
LS N° 19 : TROY Thomas  
LS N° 20 : MERGAULT Harmonie  
LS N° 21 : DURANDEAU Arnaud  
LS N° 22 : DEVILLE Elise  
LS N° 23 : MARTINS DE ABREU Marine  
LS N° 24 : GRELIER Emma  
LS N° 25 : ASSISE Fanny  
LS N° 26 : CARVALHO Camille  
LS N° 27 : DALAIS Angélique  
LS N° 28 : BERTHAUD Amélia  
LS N° 29 : LADVIE Amandine  
LSN° 30 : RICOLLEAU Emilie  
LSN° 31 : BOURDELLE Floriane  
LSN° 32 : PICQ Maurine



**FORMATION EN EMPLOI D'AVENIR** (1) :

**EST DECLAREE ADMISE pour la rentrée 2016-2017, par ordre alphabétique :**

DENIAU Amandine

(1) L'admission en formation d'emploi d'avenir concerne les candidats bénéficiant :

- . d'un contrat d'emploi d'avenir,
- . d'une fonction éducative et d'une autorisation de formation de leur établissement employeur,
- . de la prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 11 400 €).

**FORMATION CONTINUE (SITUATION D'EMPLOI)** (2) :

**SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2016-2017, par ordre alphabétique :**

DUBUS Antonin  
ETALE Rufine Marie  
JOLIVET Pascal  
MONTEIL Nathalie  
RAYYAYE Ferdine  
REDON Fabien  
VALIBUS Rémi

**SONT ADMISES EN LISTE SUPPLEMENTAIRE (EN CAS DE DEFECTION DE LA LISTE PRINCIPALE) ET UNIQUEMENT, pour la rentrée scolaire 2016-2017, par ordre de classement :**

LS N° 1 : PECHALAT Amandine

LS N° 2 : RABACHOU Sophie

2) L'admission en formation continue concerne :

- les candidats salariés dans le champ de l'éducation spécialisée bénéficiant :
  - . d'un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD, CIF-CDI), d'un congé formation professionnelle (C.F.P.)
  - . d'une fonction éducative et d'une autorisation de formation de leur établissement employeur
  - . de la prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 11 400 €),
- Les candidats salariés hors champ de l'éducation spécialisée bénéficiant :
  - . d'un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD, CIF-CDI),
  - . ou en cas de démission de leur contrat à durée indéterminée (ex : rupture conventionnelle), d'un engagement d'autofinancement personnel de la prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 11 400 €),

→ Pour les formations en emploi d'avenir et en situation d'emploi, tous les justificatifs écrits devront être fournis **pour le 27 JUIN 2016, dernier délai.**

\*\*\*\*\*

► Une **réunion d'information**, à laquelle doivent participer **tous les candidats admis et en liste supplémentaire**, se tiendra le **MERCREDI 8 JUIN 2016, de 10 H 15 à 12 H 15, à Isle.**

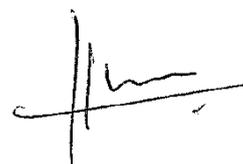
Le Directeur Général,



Pierre VERNEUIL.

ISLE, le 27 mai 2016

La Directrice Pédagogique,



Martine POTTIER.